



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B4.1

**N° de la demande :** 2008-5465  
**Catégorie :** B4.1 (Conversion sans consultation)  
**Produit :** Fongicide Pristine WG  
**Numéro d'homologation :** 27985  
**Matières actives (m.a.) :** Boscalide (CHH), pyraclostrobine (PYA)  
**N° de document de l'ARLA :** 1846103

### But de la demande

La présente demande vise à convertir l'homologation conditionnelle de la préparation commerciale (PC) fongicide Pristine WG (Pristine WG Fongicide, numéro d'homologation 27985) en homologation complète. La conversion à l'homologation complète du produit dépend de la conversion de la matière active fongicide de qualité technique boscalide (Boscalid Technical Fongicide, numéro d'homologation 27494) et de la PC qui lui est associée, le fongicide Lance WDG (Lance WDG Fongicide, numéro d'homologation 27495). Ces homologations préalables font maintenant l'objet d'homologations complètes.

### Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise dans le cadre de la présente demande.

### Évaluation sanitaire

Une nouvelle évaluation sanitaire a été menée pour les travailleurs qui manipulent le fongicide Pristine WG, et aucun risque inacceptable n'a été établi pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application du produit. Les estimations du risque pour les travailleurs qui retournent dans les zones traitées et les personnes qui sont exposées occasionnellement sont acceptables et sont équivalentes à celles de l'évaluation des risques de départ qui a été publiée dans la note réglementaire REG2004-02, Boscalid/BAS 510. Le produit ne devrait poser aucun risque inacceptable pour les travailleurs qui respectent le mode d'emploi et portent l'équipement de protection individuel indiqués sur l'étiquette.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'a été présentée à l'appui de la présente demande. La demande d'homologation préalable (numéro d'homologation 2005-3930/3932), qui visait à convertir l'homologation conditionnelle du fongicide de qualité technique boscalide et des PC qui lui sont associées en homologation complète, a été examinée et l'exposition aux résidus dans les aliments a été jugée acceptable. Par conséquent, l'exposition alimentaire ne devrait pas augmenter et ne posera de risque inacceptable pour aucun segment de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

## **Évaluation environnementale**

Aucune autre donnée sur l'environnement n'est requise pour la conversion de l'homologation conditionnelle du fongicide Pristine WG en homologation complète. Des préoccupations en matière d'environnement, telles que la persistance du boscalide dans l'environnement et les risques pour les organismes aquatiques, les plantes terrestres non ciblées et les mammifères sauvages résultant de l'utilisation du fongicide Pristine WG, ont été atténuées par des énoncés appropriés figurant sur l'étiquette du produit.

## **Évaluation de la valeur**

Une évaluation de la valeur n'est pas requise à l'appui de la conversion de l'homologation conditionnelle du fongicide Pristine WG en homologation complète.

## **Conclusion**

Au terme de son évaluation de toutes les données mises à sa disposition, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) estime être en mesure d'appuyer la conversion de l'homologation conditionnelle du fongicide Pristine WG en homologation complète.

## **Références**

Aucune.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.